

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-M-291
CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 2 juin 2020, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - Règlement numéro 2020-M-291 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.
2. Ce projet de règlement vise à :
 - Assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement, visés au règlement, à la conclusion d'une entente relative à des travaux municipaux conformément aux articles 145.21 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.
3. Conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-033 du 7 mai 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en lien avec la situation de pandémie de la COVID-19 et à la résolution numéro 2020-06-192 adoptée par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 2 juin 2020, l'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours de la publication du présent avis public.
4. Les questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit, **au plus tard le 25 juin 2020, à 17 heures**, selon l'une ou l'autre des façons suivantes :
 - Par la poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
a/s Service juridique et du greffe
50, rue Saint-Joseph
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1M9
 - Par courriel à l'adresse suivante greffe@vsadm.ca
5. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00.
6. Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 10 juin 2020.

Me Stéphanie Allard, greffière